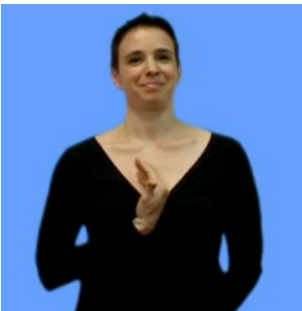




**Association**  
**« InterprètesLSFin dépendantes »**  
**Interprétation & accès à la culture**



**Dossier de présentation**



*Ouverture au monde – égalité des chances - p.1*  
*Accès à la Culture, aux musées et à la Musique - p.2*  
*Interprétation et monde des sourds - p.3*  
*Accès à l'information - p.4*  
*Notre association - p.5*

## Ouverture au monde : Egalité des chances



*Il y a peu de différence  
entre un homme et un  
autre, mais c'est cette  
différence qui est tout.*

*William James*

### **Ouverture à la culture et à la langue de l'autre**

L'interprétation en langue des signes rend visible une communication différente, méconnue d'une majorité.

La langue des signes fait partie intégrante de la culture sourde ; cette langue est un objet de fascination ou de gêne pour le grand public qui est confronté à une autre manière de penser le monde et de le mettre en mot.

Le pont créé entre les deux mondes par l'interprétation a donc pour objectif une découverte réciproque des différences qui nous séparent.

### **Accès au monde**

Culture et langue sont intimement associées. Le monde politique et social prône une intégration des personnes en situation de handicap. Le monde culturel leur est-il vraiment accessible ?

Les personnes sourdes font partie d'une minorité linguistique dont les besoins sont encore très peu reconnus et pour lesquelles très peu de choses sont mises en place pour l'accès au monde et à la culture.

L'évolution technologique de ces dernières années leur a enfin permis l'accès au monde de l'information (augmentation du sous-titrage, traduction d'émissions d'informations, développement de l'informatique et des nouvelles technologies etc.) et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Que dire de leur accès à la culture ?

Un long chemin reste à parcourir pour que les sourds aient pleinement accès, comme tout en chacun au monde culturel. Ce chemin, semé d'embûches administratives et financières, est pavé de beaucoup d'idées reçues autour de ce handicap invisible qui touche la communication.

Notre association souhaite promouvoir cet accès à la culture pour les sourds dans un esprit d'égalité des chances pour tous.



*La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert.*

*André Malraux*

## Domaines d'intervention à développer et promouvoir

### Accès à la Culture

Le monde des sourds est séparé du monde culturel entendant par un immense fossé qui pourrait être partiellement comblé par diverses mesures adaptatives.

Rendre la culture accessible à tous quelle que soit leur langue implique un travail sur la communication, un travail d'ouverture à la langue de l'autre dans toute sa différence.

Permettre aux sourds cet accès au monde culturel, c'est ouvrir de nouvelles portes dans un monde trop souvent cloisonné. La construction d'un « pont de communication » qui permettrait l'accès à notre culture est un projet qui tient à cœur à notre association.



*La culture est un antidote à la violence, car elle nous invite à la compréhension d'autrui et féconde la tolérance, en nous incitant à partir à la rencontre d'autres imaginaires et d'autres cultures*

Renaud Donnedieu de Vabres

### Accès aux musées et différentes expositions

Visites guidées pour découvrir divers aspects de notre culture ; quels aménagements pour la population sourde de notre pays ?

Un partenariat avec les musées et expositions pour fournir des prestations en langue des signes comblerait cette lacune importante et notre association va œuvrer dans ce sens.

### Accès à la Musique et au monde de la chanson

*Musique et surdité = incompatibilité ?  
Cette croyance a la peau dure.*

Même si les sourds n'ont pas forcément accès aux sons et au monde sonore, ils sont sensibles aux aspects vibratoires et rythmiques de la musique.

La traduction en langue des signes de textes de chansons ouvre aux sourds des horizons inconnus

« InterprètesLSF indépendantes » souhaite promouvoir l'accès au monde de la chanson, autre véhicule culturel important.

*La culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de penser et de vivre.*

Milan Kundera

## **Interprétation et monde des sourds**

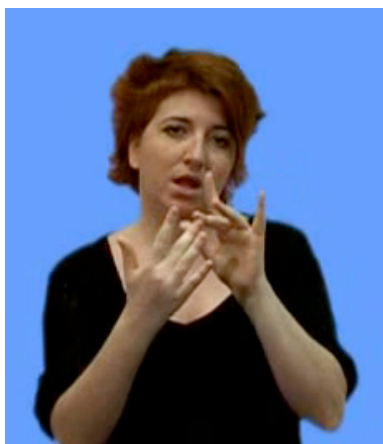
### **Le monde de la surdité**

Contrairement à la cécité qui coupe les gens des choses, la surdité coupe les gens des gens en les plaçant en marge d'un monde de communication auquel ils ne peuvent accéder. Ce handicap de communication est partagé par les personnes en présence.

La surdité est un handicap invisible. La personne sourde n'est pas handicapée, elle est en situation de handicap lorsque son entourage n'utilise pas une langue qui lui est accessible.

*« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »*

*Françoise Dolto*



### **Interprète français – LSF**

L'interprète va permettre de faire le pont entre deux mondes dont les modes de communication sont différents.

Son rôle est de permettre une compréhension mutuelle entre les personnes en présence.

Professionnelle de la communication, l'interprète va traduire le sens du message dans l'une ou l'autre langue des interlocuteurs présents.

L'interprète reformule dans une autre langue ce qui vient d'être dit ; elle « prête sa voix » à la personne sourde ou « prête ses mains » à l'autre personne pour formuler son vouloir dire en langue des signes.



## Domaines d'intervention traditionnels

Les interprètes peuvent être amenées à traduire dans des contextes très divers tels que cours de formation, conférence, rendez-vous médical, séance d'information de parents à l'école, colloque d'équipe, réunion dans le cadre professionnel, etc.

Les interprètes s'interdisent d'accepter un mandat pour lequel elles ne seraient pas compétentes. Elles préparent leurs interventions afin que leur qualité soit la meilleure possible.

« Qu'importe la surdité de  
l'oreille, quand l'esprit entend ? »  
Victor Hugo



## Accès à l'information

L'Homme se construit au monde par son interaction avec les autres. L'accès à la connaissance passe par le langage et la communication.

Trop souvent privée de cet accès au monde, la personne sourde reste en marge de la société.

Le monde des sourds revendique d'avoir accès à l'information comme tout un chacun dans leur propre langue : la langue des signes

Le métier d'interprète en langue des signes s'est développé afin de répondre à ce besoin.

**Notre association souhaite développer une offre plus étendue afin de promouvoir l'accès à la culture pour tous.**

Ce qui constitue une nation, ce n'est pas de parler la même langue, ou d'appartenir à un groupe ethnographique commun, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir.

Ernest Renan

## **L'association** **« InterprèteLSFindépendantes »**

Regroupe des interprètes français – langue des signes française (LSF) diplômées, membres de l'ARILS (Association romande des interprètes en langue des signes).

La profession d'interprète en langue des signes est la même que celle d'interprète en langues orales.

L'interprète LSF / français *traduit le sens du message d'une langue à l'autre*. Elle ne reformule pas, ne simplifie pas, ne ré-explique pas les propos de l'un ou de l'autre des interlocuteurs.

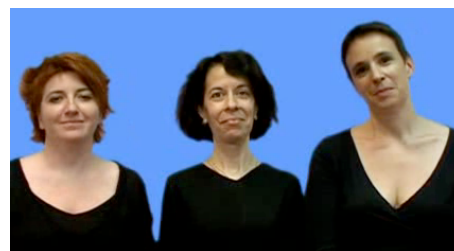
L'interprète est soumise au **code de déontologie** de l'ARILS, elle doit ainsi faire preuve de neutralité et de fidélité au message et est tenue au secret professionnel.

Faire appel à une interprète diplômée garantit au client, qu'il soit sourd ou entendant, une interprétation fidèle aux propos tenus, un secret professionnel rigoureux ainsi qu'une neutralité dans l'échange.

Les interprètes de l'association  
**« InterprèteLSFindépendantes »** travaillent en freelance.

*La culture... ce qui a fait de  
l'homme autre chose qu'un  
accident de l'univers.*

André Malraux



### **L'association « InterprèteLSFindépendantes »**

a vu le jour à la fin de l'année 2007

elle a pour buts de :

- regrouper les interprètes indépendantes
- faciliter la tâche des clients et leurs démarches
- proposer un service d'interprétation de qualité
- développer des synergies pour mettre sur pied des projets communs dans le domaine de l'interprétation

[www.interpretes-lsf.ch](http://www.interpretes-lsf.ch)

**Contact :** [interpretesLSF@vtxnet.ch](mailto:interpretesLSF@vtxnet.ch)

CCP 17-73887-9

Pour adresse : Anne-Claude Prélaz Girod, Rlle chambres  
chaudes | CH-1271 Givrins Tel : ++41 22 362 52 37